

Administration Publique [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Institut de Préparation à l'Administration Générale
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Durée : 1 an
- > ECTS : 60
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Administration publique](#)

Présentation

La mention de licence « Administration publique » (LAP) a pour objet de préparer les étudiants à leur entrée dans la fonction publique, quel qu'en soit le versant : Etat, collectivités territoriales ou secteur hospitalier, sanitaire et social.

Cette formation diplômante présente une double particularité. En premier lieu, elle se compose d'une

seule année (L3 dite suspendue). La LAP accueille en effet des étudiants de niveau L2 quel que soit leur cursus universitaire initial afin de les initier au cadre professionnel des administrations publiques françaises. En second lieu, la LAP offre aux étudiants la possibilité d'appréhender les principales matières académiques (droit, finances publiques, économie) et de découvrir les méthodes caractéristiques des concours de recrutement de la fonction publique.

La licence d'Administration publique constitue une étape essentielle pour les étudiants qui souhaitent travailler en administration, au service de l'intérêt général. Cette formation peut se prolonger soit par une inscription dans une préparation plus spécifique aux concours administratifs, soit par un recrutement dans une première année de Master d'administration publique (MAP1). Ces formations sont également proposées par l'IPAG de Paris-Nanterre.

Organisation

Formation organisée en 1 an, 2 semestres.
ECTS obtenus - 60.

Contact(s)

Autres contacts

secretariat-ipag@liste.parisnanterre.fr

eric.cornu@parisnanterre.fr